

La Première Génération Luxembourgeoise.

Tandis que Dominique Mariano et François allèrent s'établir à Coblence,

I 1. — JULES-JOSEPH-ANTOINE PESCATORE



J. J. ANTOINE PESCATORE

Tabl. app. à M^{me} M. Noppeney-Pescatore

s'installera à Luxembourg en 1736 ou 1738. Il obtint le droit de bourgeoisie le 15. 9. 1741 et figure dans le registre ad hoc sous le nom de « Antoine Pescatore, fils de Pierre François Pescatore et de Jeanne Marie Franceschini, natif de Proly (!), bailliage de Savigarin en Suisse ». Pescatore appartenait au métier des merciers.

Les trois Pescatore qui faisaient le commerce des épices et denrées coloniales, alliaient leurs efforts au point de former bientôt, à eux seuls, un véritable centre commercial dont les opérations s'étendirent jusqu'à Francfort, Cologne et Anvers.

L'un des « Coblençois », François, mourut à Thal près de Coblence, sans laisser de descendance.

L'autre, Dominique Mariano, mort à Coblence en 1787, fit souche.

Comme nous le verrons dans la suite, une de ses petites-filles épousera Jean-Charles Beving et deviendra la belle-mère de Pierre Pescatore (IV 11).

Ce Dominique Mariano et son frère Joseph Antoine avaient épousé deux sœurs : Elisabeth et Marie-Barbe Doyé, originaires de Diekirch.

Mais il nous semble que cette Marie-Barbe Doyé ait été la seconde femme de J. J. Antoine Pescatore et que celui-ci ait amené à Luxembourg un fils de son premier mariage. Sinon comment expliquer qu'à la date du 18. 4. 1769 le droit de bourgeoisie ait été également accordé à un JOSEPH ANTOINE Pescatore, marchand, originaire de Broglio en Suisse et fils d'Antoine Pescatore et d'Anne Cocangane ? La trace de ce fils a d'ailleurs été perdue(1).